

CHAPITRE 22

LE PLAN D'ACTION

Le gouvernement du Québec demande aux MRC de produire un plan d'action en vue de la mise en œuvre de leur schéma d'aménagement et de développement. Ce plan d'action doit servir d'instrument de contrôle pour favoriser le passage de la planification à un mode de gestion par projets. Il est l'un des trois documents servant à accompagner un schéma, comme mentionné à l'article 7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (chapitre A-19.1). Le plan d'action identifie à l'intérieur de fiches synthèses les interventions à réaliser pour donner suite aux grandes orientations d'aménagement ou encore pour traduire en réalisations concrètes les nombreuses politiques d'aménagement et de développement qui parsèment le présent schéma. Sa présentation a volontairement été épurée pour faciliter sa lecture et sa compréhension.

Chaque fiche mentionne la nature de l'intervention proposée, l'objectif d'aménagement de cette intervention, ainsi que l'étape de mise en œuvre, afin de déterminer si l'on est à l'étape des études et de la planification ou encore vers une étape de construction ou de réalisation. Cet ensemble de mesures employées pour planifier et réaliser les projets inscrits au schéma doit aussi cerner les intervenants ou participants impliqués tels que les municipalités, les organismes publics, les ministres et mandataires de l'État et les autres personnes susceptibles de participer à la mise en œuvre. Parmi tous les participants, le Conseil de la MRC va devoir aussi choisir un coordonnateur qui aura la responsabilité de voir à la l'organisation des actions des participants et par le fait même de mener à terme l'action proposée. Le plan d'action à rédiger serait incomplet sans une identification des moyens financiers, matériels et humains qui sont prévus pour la réalisation de chaque intervention. Enfin, il sera aussi précisé l'échéance de réalisation pour chaque étape de la mise en place des infrastructures et des équipements projetés, soit à court terme (de 0 à 36 mois), à moyen terme (de 37 à 78 mois) ou à long terme (79 mois et plus). Ce document ne serait pas complet sans spécifier la localisation du projet, en plus d'inclure un aperçu des coûts impliqués et les diverses sources de financement.

À noter que plusieurs actions identifiées dans ce document d'accompagnement visent à mener des études ou encore à documenter des sujets précis. Selon la nature de la recommandation, de nouvelles actions pourront être inscrites à une nouvelle version du plan d'action, afin de compléter l'action déjà amorcée et d'assurer l'atteinte des objectifs du schéma. Au total, le plan d'action comprend 44 projets. L'échéancier de réalisation de ces projets est conféré par leur priorité de développement à court, moyen ou long terme. Toutefois, la sélection définitive des actions à réaliser sera effectuée annuellement par le Conseil des maires. Idéalement, cette sélection devrait être approuvée au début de chaque année au moyen d'une résolution. Comme les coûts inhérents à chaque projet peuvent aussi varier avec le temps, les coûts devront être actualisés lors de la mise à jour annuelle du plan d'action. Finalement, puisque plusieurs des actions doivent se réaliser en collaboration avec des partenaires pouvant participer financièrement à la réalisation de celles-ci, il serait préférable de consulter ces partenaires quelques mois à l'avance, afin de connaître leurs positions et leurs stratégies.

Le dévoilement des projets sera effectué en fonction des thèmes reliés aux grandes affectations de l'aménagement durable du territoire. Ce mode de présentation vise à assurer une plus grande cohérence entre la planification régionale et les actions concrètes.

22.1 LES TERRITOIRES URBANISÉS

Numéro de projet : 01

Intervention : Étudier l'accessibilité des modes d'hébergement offerts aux personnes âgées et établir des actions pour améliorer cette situation
Objectif d'aménagement: Améliorer les conditions de l'habitat pour les personnes âgées
Étape de mise en œuvre : Documentation et planification
Participants : la MRC Les Basques (coordonnateur), le MSSS, l'Office d'habitation des Basques et L'Alliance pour la solidarité du Bas-Saint-Laurent
Moyens de coordination : Étude d'opportunité
Priorité : ☐ 0 à 36 mois ☒ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus
Localisation : Le territoire des Basques
Coût : 85 000 \$
Financement : MRC Les Basques, MAMH, le MSSS, le ministère de la Famille et toutes autres sources de financement.

Numéro de projet : 02

Intervention : Plan quinquennal de verdissement des périmètres d'urbanisation permettant d'atteindre une canopée d'au moins 30 %
Objectif d'aménagement: Minimiser l'empreinte écologique des anciens et des nouveaux développements;
Étape de mise en œuvre : Organisation et coordination
Participants : La MRC Les Basques (coordonnateur), les 10 municipalités des Basques, le MERN,
Moyens de coordination : Plan et stratégie
Priorité : ☒ 0 à 36 mois ☐ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus
Localisation : les 10 municipalités des Basques
Coût : 320 000 \$
Financement : La MRC Les Basques (coordonnateur), les 10 municipalités des Basques, le MERN et toutes autres sources de financement.

Numéro de projet : 03

Intervention : Adopter un plan d'action visant la réalisation d'économie d'énergie autant pour le secteur public que pour le secteur privé
Objectif d'aménagement: Encourager une revitalisation urbaine permettant de créer des économies d'énergie
Étape de mise en œuvre : Organisation et coordination (rédaction)
Participants : la MRC Les Basques
Moyens de coordination : Plan d'action
Priorité : ☐ 0 à 36 mois ☒ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus
Localisation : Les Basques
Coût : 85 000 \$
Financement : La MRC Les Basques, MAMH et toutes autres sources de financement.

Numéro de projet : 04

Intervention : Réfection des traversées des villages de Sainte-Françoise et de Saint-Jean-de-Dieu
Objectif d'aménagement: Redynamiser les noyaux villageois par la présence d'usages commerciaux et communautaires ainsi que par des aménagements urbains cohérents;
Étape de mise en œuvre : Documentation et planification
Participants : le Service de l'aménagement du territoire (coordonnateur), les municipalités de Sainte-Françoise et de Saint-Jean-de-Dieu, ainsi que et le MTMD
Moyens de coordination : Plans des réfections et mise en chantier des traversées des villages
Priorité : ☐ 0 à 36 mois ☒ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus
Localisation : Sainte-Françoise et Saint-Jean-de-Dieu
Coût : 2 000 000 \$
Financement : MTMD, les municipalités de Sainte-Françoise et de Saint-Jean-de-Dieu et toutes autres sources de financement.

Numéro de projet : 05

Intervention : Identifier et publiciser via les médias sociaux les propriétés vacantes desservies et non desservies par l'aqueduc ou les égouts à l'intérieur des périmètres d'urbanisation
Objectif d'aménagement: Ramener des résidents à se loger et à vivre à l'intérieur de périmètres d'urbanisation conviviaux;
Étape de mise en œuvre : Réalisation
Participants : Chaque municipalité des Basques, le Service de l'aménagement du territoire
Moyens de coordination : Modification de site internet et cartographie/géomatique
Priorité : ☒ 0 à 36 mois ☐ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus
Localisation : Toutes les municipalités des Basques
Coût : 15 000 \$
Financement : Propre à chaque municipalité des Basques et toutes autres sources de financement.

Numéro de projet : 06

Intervention : Maison des aînés des Basques
Objectif d'aménagement : Améliorer les conditions de l'habitat pour les personnes âgées;
Étape de mise en œuvre : Documentation et planification
Participants : MSSSBSL (coordonnateur), MRC Les Basques, l'Office d'habitation des Basques
Moyens de coordination : Enquête, plans et devis de construction
Priorité : ☐ 0 à 36 mois ☒ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus
Localisation : Ville de Trois-Pistoles
Coût : 30 000 000 \$
Financement : MSSSBSL et toutes autres sources de financement.

22.2 LES TERRITOIRES AGRICOLES

Numéro de projet : 07

Intervention : Déposer auprès de la CPTAQ une demande à portée collective sur des lots d'une superficie suffisante pour ne pas déstructurer la zone agricole (volet 2 de l'article 59).
Objectif d'aménagement: Favoriser l'occupation des aires d'affectation agrobiologique
Étape de mise en œuvre : Documentation et planification (géomatique)
Participants : le Service de l'aménagement du territoire (coordonnateur), l'UPA (syndicat de base), le MAPAQ et le MAMH.
Moyens de coordination : Rapport sur l'article 59 et modification au schéma.
Priorité : ☒ 0 à 36 mois ☐ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus
Localisation : Le territoire des Basques
Coût : 115 000 \$
Financement : La MRC Les Basques et toutes autres sources de financement.

Numéro de projet : 08

Intervention : Stimuler l'expansion des cultures maraîchères et fruitières
Objectif d'aménagement: Consolider le rôle moteur du secteur agroalimentaire dans l'économie régionale
Étape de mise en œuvre : Documentation et planification
Participants : le CLD des Basques (coordonnateur), la MRC Les Basques, l'UPA (syndicat de base), et le MAPAQ;
Moyens de coordination : Séances de remue-méninges
Priorité : ☐ 0 à 36 mois ☐ 37 à 78 mois ☒ 79 mois et plus
Localisation : En zone agricole
Coût : 50 000 \$
Financement : MRC Les Basques; MAPAQ et toutes autres sources de financement.

Numéro de projet : 09

Intervention : Stimuler les initiatives agroenvironnementales en encourageant la revégétalisation des rives, l'implantation des haies brise-vent et l'utilisation de cultures de couverture pour éviter les sols à nu.
Objectif d'aménagement: Accroître l'attractivité du cadre de vie rural en assurant une saine cohabitation des usages et en favorisant de nouvelles formes d'occupation du territoire agricole adaptées aux réalités locales;
Étape de mise en œuvre : Réalisation
Participants : le Service de l'aménagement du territoire (coordonnateur), le CLD des Basques, le MAPAQ, l'OBVNEBSL et l'UPA (syndicat de base)
Moyens de coordination : Construction et aménagement
Priorité : ☐ 0 à 36 mois ☒ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus
Localisation : La zone agricole
Coût : 130 000 \$
Financement : le MAPAQ et toutes autres sources de financement.

Numéro de projet : 10

Intervention : La réutilisation des terres agricoles dévalorisées
Objectif d'aménagement: Prévenir la progression des terres agricoles dévalorisées
Étape de mise en œuvre : Organisation et coordination
Participants : le CLD des Basques (coordonnateur), la MRC Les Basques, le MAPAQ et l'UPA (syndicat de base);
Moyens de coordination : Mise en place d'un comité de travail
Priorité : ☒ 0 à 36 mois ☐ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus
Localisation : La zone agricole
Coût : 50 000 \$
Financement : le CLD des Basques, la MRC Les Basques, le MAPAQ et l'UPA (syndicat de base) et toutes autres sources de financement.

Numéro de projet : 11

Intervention : L'organisation de circuits gourmands axés sur les produits du terroir
Objectif d'aménagement: Consolider le rôle moteur du secteur agroalimentaire dans l'économie régionale (favoriser l'accroissement de l'offre de produits spécialisés);
Étape de mise en œuvre : Organisation et coordination
Participants : le CLD des Basques (coordonnateur), la MRC Les Basques, le MAPAQ et l'UPA (syndicat de base)
Moyens de coordination : Mise en place d'un comité de travail
Priorité : ☒ 0 à 36 mois ☐ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus
Localisation : La zone agricole
Coût : 75 000 \$
Financement : le CLD des Basques, la MRC Les Basques, le MAPAQ et l'UPA (syndicat de base) et toutes autres sources de financement.

Numéro de projet : 12

Intervention : Le développement d'une entreprise de transformation alimentaire
Objectif d'aménagement : Consolider le rôle moteur du secteur agroalimentaire dans l'économie régionale (favoriser l'accroissement de l'offre de produits spécialisés)
Étape de mise en œuvre : Documentation et planification
Participants : Le CLD des Basques (coordonnateur), la MRC Les Basques, le MAPAQ et l'UPA (syndicat de base)
Moyens de coordination : Une étude de faisabilité
Priorité : ☐ 0 à 36 mois ☐ 37 à 78 mois ☒ 79 mois et plus
Localisation : À déterminer selon l'étude
Coût : 200 000 \$
Financement : Le CLD des Basques, la MRC Les Basques, le MAPAQ, l'UPA et toutes autres sources de financement.

Numéro de projet : 13

Intervention : La relance de l'industrie acéricole sur les terres publiques et les terres privées
Objectif d'aménagement : Consolider le rôle moteur du secteur agroalimentaire dans l'économie régionale (favoriser l'accroissement de l'offre de produits spécialisés)
Étape de mise en œuvre : Documentation et planification
Participants : Le CLD des Basques (coordonnateur), la MRC Les Basques, le MAPAQ, le MRNF et l'UPA (syndicat de base);
Moyens de coordination : une étude d'opportunité
Priorité : ☐ 0 à 36 mois ☒ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus
Localisation : À déterminer selon l'étude d'opportunité
Coût : 150 000 \$
Financement : Le CLD des Basques, la MRC Les Basques, le MAPAQ, l'UPA et toutes autres sources de financement.

22.3 LES TERRITOIRES RÉCRÉATIFS ET RÉCRÉOFORESTIERS

Numéro de projet : 14

Intervention : La création d'un parc régional internationaux
Objectif d'aménagement : Mettre en valeur l'ensemble des richesses touristiques, paysagères et archéologiques du territoire; maximiser les potentiels panoramiques et récréatifs du secteur du Porc-Pic
Étape de mise en œuvre : Documentation et planification
Participants : La MRC Les Basques et la Première Nation Wolastoqiyik Wampanoag (coordonnateur), le MRNF, la SADC des Basques
Moyens de coordination : Documentation et planification
Priorité : ☒ 0 à 36 mois ☐ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus
Localisation : Saint-Simon-de-Rimouski
Coût : 35 000 000 \$
Financement : La MRC Les Basques, la Première Nation Wolastoqiyik Wampanoag, la SADC des Basques, Tourisme Québec, l'ATR du Bas-Saint-Laurent et toutes autres sources de financement.

Numéro de projet : 15

Intervention : Le développement du pôle récréotouristique du mont Saint-Mathieu (mettre en place des sentiers de vélo de montagne de calibre national; mettre sur pied un centre de ski de fond);
Objectif d'aménagement : Consolider les activités du pôle récréotouristique du parc du mont Saint-Mathieu
Étape de mise en œuvre : Organisation et coordination
Participants : Le Parc du mont Saint-Mathieu, la MRC Les Basques, le CLD des Basques
Moyens de coordination : Mise en place d'un comité de travail
Priorité : ☒ 0 à 36 mois ☐ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus
Localisation : Saint-Mathieu-de-Rieux
Coût : 4 500 000 \$
Financement : Le Parc du mont Saint-Mathieu, le ministère du Tourisme et toutes autres sources de financement.

Numéro de projet : 16

Intervention : L'agrandissement du Parc marin Saguenay/Saint-Laurent (installation d'accueil et d'interprétation)
Objectif d'aménagement: Améliorer l'accessibilité à l'estuaire maritime du Saint-Laurent;
Étape de mise en œuvre : Documentation et planification (installation d'accueil et d'interprétation)
Participants : La MRC Les Basques (coordonnateur), Parcs Canada, la Sépaq, le CLD des Basques, la Ville de Trois-Pistoles, les municipalités de Notre-Dame-des-Neiges et de Saint-Simon-de-Rimouski
Moyens de coordination : Mise en place d'un comité de travail
Priorité : ☐ 0 à 36 mois ☒ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus
Localisation : Trois-Pistoles, Notre-Dame-des-Neiges et de Saint-Simon-de-Rimouski
Coût : 4 600 000 \$
Financement : Parcs Canada, la Sépaq et toutes autres sources de financement.

Numéro de projet : 17

Intervention : Demander l'intervention du Gouvernement du Québec pour abolir les privilèges d'un groupe de chasseurs et de pêcheurs sévissant sur les terres publiques
Objectif d'aménagement: Donner à la population locale un accès à la ressource faunique et halieutique
Étape de mise en œuvre : Organisation et coordination
Participants : le Conseil de la MRC Les Basques, le MRNF, le député provincial
Moyens de coordination : Dépôt d'un projet de loi privée
Priorité : ☒ 0 à 36 mois ☐ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus
Localisation : TNO du Lac-Boisbouscache
Coût : 27,00 \$
Financement : Aucun

Numéro de projet : 18

Intervention : Projet de lotissement au nord-est du Lac-Saint-Jean à Sainte-Rita et Saint-Jean-de-Dieu
Objectif d'aménagement: Mettre en valeur l'ensemble des richesses touristiques, paysagères et archéologiques du territoire.
Étape de mise en œuvre : Documentation et planification
Participants : La MRC Les Basques (coordonnateur), la municipalité de Sainte-Rita, la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu, le MERN et la Première Nation Wolastoqiyik Wampanoag
Moyens de coordination : Plan de développement et de lotissement
Priorité : ☒ 0 à 36 mois ☐ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus
Localisation : Sainte-Rita et Saint-Jean-de-Dieu
Coût : 225 000 \$
Financement : La MRC Les Basques, la municipalité de Sainte-Rita, la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu, le MERN et toutes autres sources de financement.

Numéro de projet : 19

Intervention : La mise en place de corridors écologiques
Objectif d'aménagement : Favoriser l'augmentation de la biodiversité des écosystèmes forestiers
Étape de mise en œuvre : Organisation et coordination
Participants : Le Service de l'aménagement du territoire (coordonnateur), le CREBSL, l'OBVNEBSL, le MAPAQ, le MRNF, l'UPA (syndicat de base) et l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées
Moyens de coordination : Comité de travail
Priorité : ☐ 0 à 36 mois ☒ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus
Localisation : les plaines agricoles et le plateau appalachien
Coût : 250 000 \$
Financement : La MRC Les Basques, le MAPAQ, le MRNF et toutes autres sources de financement.

Numéro de projet : 20

Intervention : L'établissement d'un réseau de refuges le long du sentier national
Objectif d'aménagement : Renforcer les attraits nature du secteur du plateau appalachien
Étape de mise en œuvre : Réalisation matérielle
Participants : Corporation du Sentier national au Bas-Saint-Laurent et autres
Moyens de coordination : Construction et planification
Priorité : ☒ 0 à 36 mois ☐ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus
Localisation : Notre-Dame-des-Neiges, Saint-Éloi, Saint-Clément, Saint-Jean-de-Dieu, Sainte-Rita.
Coût : 45 000 \$
Financement : et toutes autres sources de financement.

22.4 LES TERRITOIRES RURAUX

Numéro de projet : 21

Intervention : Projet de commercialisation d'un produit forestier non ligneux (PFNL)
Objectif d'aménagement : Favoriser l'augmentation de la biodiversité des écosystèmes forestiers;
Étape de mise en œuvre : Documentation et planification
Participants : La MRC Les Basques (coordonnateur), le CLD des Basques, le MRNF, la SADC des Basques, l'UQAR, le MAPAQ et la Première Nation Wolastoqiyik Wampanoag
Moyens de coordination : Étude de faisabilité portant sur la production de PFNL en sous-bois
Priorité : ☐ 0 à 36 mois ☒ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus
Localisation : À déterminer selon l'étude
Coût : 200 000 \$
Financement : La MRC Les Basques, le CLD des Basques, le MRNF, la SADC des Basques et toutes autres sources de financement.

Numéro de projet : 22

Intervention : Aménagement touristique du secteur du quai de Trois-Pistoles
Objectif d'aménagement: Mettre en valeur le secteur du quai de Trois-Pistoles à titre de porte d'entrée sur l'estuaire et les îles et aussi à titre de berceau de la ville.
Étape de mise en œuvre : Documentation et planification
Participants : la Ville de Trois-Pistoles (coordonnateur), la Régie intermunicipale des infrastructures portuaires de Trois-Pistoles et Les Escoumins; la Société Provencher et la Marina Trois-Pistoles.
Moyens de coordination : Plan de réaménagement du secteur du quai
Priorité : ☐ 0 à 36 mois ☒ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus
Localisation : Trois-Pistoles
Coût : 1 600 000 \$
Financement : La Ville de Trois-Pistoles et toutes autres sources de financement

Numéro de projet : 23

Intervention : Aménager de nouveaux sentiers plus conviviaux pour les cyclistes et les randonneurs
Objectif d'aménagement: Identifier des sentiers cyclables alternatifs dans les secteurs de la passerelle et du Porc-Pic (la Route verte);
Étape de mise en œuvre : Documentation et planification
Participants : La MRC Les Basques (coordonnateur), le CLD des Basques, le MTMD, Vélo Québec
Moyens de coordination : Mise en place d'un comité de travail
Priorité : ☐ 0 à 36 mois ☒ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus
Localisation : Notre-Dame-des-Neiges, Saint-Simon-de-Rimouski
Coût : 500 000 \$
Financement : le MTMD, Vélo Québec et toutes autres sources de financement.

Numéro de projet : 24

Intervention : Collaborer avec les organismes du milieu, afin de sensibiliser les villégiateurs aux bienfaits des bandes riveraines
Objectif d'aménagement : Protéger et mettre en valeur les bandes riveraines autour des lacs, des rivières et de l'estuaire maritime du Saint-Laurent
Étape de mise en œuvre : Organisation et coordination
Participants : La MRC Les Basques (coordonnateur), les associations de propriétaires riverains, les municipalités visées et l'OBVNEBSL
Moyens de coordination : Mise en place d'un comité de travail
Priorité : ☐ 0 à 36 mois ☒ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus
Localisation : Saint-Mathieu-de-Rioux, Notre-Dame-des-Neiges, Sainte-Rita, Saint-Jean-de-Dieu
Coût : 20 000 \$
Financement : La MRC Les Basques, les municipalités visées et toutes autres sources de financement.

22.5 LES TERRITOIRES INDUSTRIELS

Numéro de projet : 25

Intervention : Créer de nouveaux motels industriels à travers l'ensemble des municipalités
Objectif d'aménagement : Stimuler l'entrepreneuriat local en fournissant des installations pour le démarrage d'entreprises
Étape de mise en œuvre : Organisation et planification
Participants : La MRC Les Basques (coordonnateur), le CLD des Basques, la municipalité visée
Moyens de coordination : Aménagement et construction
Priorité : ☒ 0 à 36 mois ☐ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus
Localisation : À déterminer
Coût : 3 550 000 \$
Financement : La MRC Les Basques, le CLD des Basques, la SADC des Basques et toutes autres sources de financement.

Numéro de projet : 26

Intervention : L'innovation dans les entreprises
Objectif d'aménagement : Chercher à introduire plus d'innovation dans les entreprises existantes
Étape de mise en œuvre : Documentation et planification
Participants : le CLD des Basques (coordonnateur), le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MÉIE) du Québec
Moyens de coordination : Mise en place d'un comité de travail
Priorité : ☒ 0 à 36 mois ☐ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus
Localisation : Trois-Pistoles
Coût : 115 000 \$
Financement : le CLD des Basques, le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MÉIE) et toutes autres sources de financement

Numéro de projet : 27

Intervention : Organiser une campagne de récupération du vieux fer
Objectif d'aménagement : Prévenir des problèmes environnementaux liés à l'entreposage de ferraille;
Étape de mise en œuvre : Organisation et coordination
Participants : La MRC Les Basques (coordonnateur), le CLD des Basques, l'UPA (syndicat de base), l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent
Moyens de coordination : Mise en place d'un comité de travail
Priorité : ☐ 0 à 36 mois ☒ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus
Localisation : L'ensemble du territoire des Basques
Coût : 100 \$
Financement : À même les revenus de la récupération du fer et toutes autres sources de financement.

22.6 LES TRANSPORTS

Numéro de projet : 28

Intervention : Le déplacement de la route 293 à Notre-Dame-des-Neiges

Objectif d'aménagement : Corriger certains tronçons pour assurer la convivialité du réseau, ainsi que la sécurité de tous les usagers de la route

Étape de mise en œuvre : Organisation et réalisation

Participants : Le MTMD (coordonnateur), la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, la MRC Les Basques.

Moyens de coordination : Expropriation et construction

Priorité : ☒ 0 à 36 mois ☐ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus

Localisation : Notre-Dame-des-Neiges

Coût : 12 000 000 \$

Financement : MTMD et toutes autres sources de financement.

Numéro de projet : 29

Intervention : La mise en valeur du pôle routier de Notre-Dame-des-Neiges

Objectif d'aménagement : Redynamiser les noyaux villageois par la présence d'usages commerciaux et communautaires ainsi que par des aménagements urbains cohérents;

Étape de mise en œuvre : Organisation et réalisation

Participants : La Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges (coordonnateur), le Service de l'aménagement du territoire de la MRC et le MTMD

Moyens de coordination : Mise en place d'un comité de travail et élaboration d'un plan de mise en valeur

Priorité : ☒ 0 à 36 mois ☐ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus

Localisation : Notre-Dame-des-Neiges

Coût : 2 400 000 \$

Financement : Le MTMD, la Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges et toutes autres sources de financement.

Numéro de projet : 30

Intervention : La reconnaissance de la traverse maritime

Objectif de l'écosociété : Soutenir la Compagnie de navigation des Basques pour le maintien et l'amélioration du service de traversier entre Trois-Pistoles et Les Escoumins

Étape de mise en œuvre : Organisation et coordination

Participants : La Régie intermunicipale des infrastructures portuaires de Trois-Pistoles et Les Escoumins, la MRC Les Basques

Moyens de coordination : Mise en place d'un comité de travail

Priorité : ☐ 0 à 36 mois ☒ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus

Localisation : Trois-Pistoles

Coût : 25 000 000 \$

Financement : MTMD, la Régie intermunicipale des infrastructures portuaires de Trois-Pistoles et Les Escoumins, et toutes autres sources de financement.

Numéro de projet : 31

Intervention : L'installation d'une mosaïque à l'entrée du territoire basque
Objectif d'aménagement: Dissimuler les secteurs au cadre visuel peu esthétique situés à l'intérieur du pôle routier de la route 132, ainsi que le long des tronçons routiers en amont et en aval de ce pôle;
Étape de mise en œuvre : Documentation et planification
Participants : La MRC Les Basques (coordonnateur), le MTMD, la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges
Moyens de coordination : Mise en place d'un comité de travail
Priorité : ☒ 0 à 36 mois ☐ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus
Localisation : Notre-Dame-des-Neiges
Coût : 80 000 \$
Financement : La MRC Les Basques, le MTMD, la Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges et toutes autres sources de financement.

Numéro de projet : 32

Intervention : La convivialité des routes pour les cyclistes
Objectif d'aménagement : Encourager le transport actif auprès des enfants et des personnes âgées;
Étape de mise en œuvre : Organisation et coordination
Participants : La MRC Les Basques (coordonnateur), le MTMD, les municipalités de Saint-Éloi, Notre-Dame-des-Neiges, Saint-Simon-de-Rimouski et Saint-Mathieu-de-Rioux
Moyens de coordination : Mise en place d'un comité de travail
Priorité : ☒ 0 à 36 mois ☐ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus
Localisation : Saint-Éloi, Notre-Dame-des-Neiges, Saint-Simon-de-Rimouski, Saint-Mathieu-de-Rioux
Coût : 800 000 \$
Financement : MTMD, la Route verte et toutes autres sources de financement.

Numéro de projet : 33

Intervention : La création d'un stationnement incitatif près de l'autoroute 20
Objectif d'aménagement: Appuyer les déplacements en transport (collectif) intermunicipaux;
Étape de mise en œuvre : Organisation et coordination
Participants : la MRC Les Basques (coordonnateur), le MTMD
Moyens de coordination : Mise en place d'un comité de travail
Priorité : ☐ 0 à 36 mois ☐ 37 à 78 mois ☒ 79 mois et plus
Localisation : Trois-Pistoles
Coût : 600 000 \$
Financement : Le MTMD et toutes autres sources de financement.

Numéro de projet : 34

Intervention : Le déploiement de la Route bleue
Objectif d'aménagement: Améliorer l'accès à l'estuaire maritime du Saint-Laurent et aux rives des lacs et des rivières
Étape de mise en œuvre : Organisation et coordination
Participants : La MRC Les Basques (coordonnateur); les municipalités de Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles, Saint-Simon-de-Rimouski, Canot Kayak Québec
Moyens de coordination : Mise en place d'un comité de travail
Priorité : ☐ 0 à 36 mois ☒ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus
Localisation : Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles et Saint-Simon-de-Rimouski
Coût : 250 000 \$
Financement : La MRC Les Basques et toutes autres sources de financement

22.7 LES TERRITOIRES NATURELS ET CULTURELS

Numéro de projet : 35

Intervention : La mise en valeur du marais salé de l'anse des Riou à Notre-Dame-des-Neiges
Objectif d'aménagement: Protéger et valoriser la biodiversité du marais salant du cap Marteau à Notre-Dame-des-Neiges
Étape de mise en œuvre : Organisation et coordination
Participants : La MRC Les Basques (coordonnateur), Environnement Canada, Canard illimité, le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire et l'OBVNEBSL
Moyens de coordination : Mise en place d'un comité de travail
Priorité : ☐ 0 à 36 mois ☒ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus
Localisation : Notre-Dame-des-Neiges
Coût : 420 000 \$
Financement : La MRC Les Basques, Environnement Canada, Canard illimité et toutes autres sources de financement

Numéro de projet : 36

Intervention : La préservation et la restauration de certaines zones d'interventions prioritaires
Objectif d'aménagement: Préserver la diversité biologique qui émane des champs agricoles et des terres boisées
Étape de mise en œuvre : Mise en place d'un comité de travail
Participants : La MRC Les Basques (coordonnateur), le CREBSL, l'OBVNEBSL, l'UQAR, l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent
Moyens de coordination : Mise en place d'un comité de travail
Priorité : ☐ 0 à 36 mois ☒ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus
Localisation : Trois-Pistoles, Notre-Dame-des-Neiges, Saint-Éloi, Saint-Clément, Saint-Simon-de-Rimouski
Coût : 75 000 \$
Financement : La MRC Les Basques, Environnement Canada et toutes autres sources de financement.

Numéro de projet : 37

Intervention : La création d'un pôle de recherche en histoire et archéologie
Objectif de l'écosociété: Utiliser les patrimoines naturels et culturels pour mettre en valeur les particularités du territoire
Étape de mise en œuvre : Organisation et coordination
Participants : La MRC Les Basques (coordonnateur), la Première Nation Wolastoqiyik Wamsiyekek, l'UQAR (le Laboratoire d'archéologie et de patrimoine), la Société historique et généalogique de Trois-Pistoles, le ministère de la Culture et des Communications, Patrimoine Canada
Moyens de coordination : Mise en place d'un comité de travail
Priorité : ☐ 0 à 36 mois ☒ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus
Localisation : Trois-Pistoles
Coût : 125 000 \$
Financement : La MRC Les Basques, le MCC, Patrimoine Canada et toutes autres sources de financement.

Numéro de projet : 38

Intervention : Réaliser un inventaire des bâtiments anciens
Objectif d'aménagement: Protéger les bâtiments patrimoniaux les plus révélateurs au profit des générations futures
Étape de mise en œuvre : Documentation et planification
Participants : le Service de l'aménagement du territoire de La MRC Les Basques (coordonnateur), le MCC, la Société historique et de généalogie de Trois-Pistoles
Moyens de coordination : Rapport sur les bâtiments anciens
Priorité : ☒ 0 à 36 mois ☐ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus
Localisation : Les Basques
Coût : 150 000 \$
Financement : La MRC Les Basques, le MCC, le MAMH et toutes autres sources de financement.

22.8 ÉNERGIE, MINES ET CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES

Numéro de projet : 39

Intervention : L'identification des territoires incompatibles avec l'activité minière (TIAM)
Objectif d'aménagement: Assurer le développement durable à la MRC Les Basques
Étape de mise en œuvre : Organisation et coordination
Participants : La MRC Les Basques (coordonnateur), le MRNF, les dix municipalités des Basques
Moyens de coordination : Mise en place d'un comité de travail et rapport sur les TIAM
Priorité : ☒ 0 à 36 mois ☐ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus
Localisation : L'ensemble du territoire des Basques
Coût : 140 000 \$
Financement : La MRC Les Basques, le MRNF et toutes autres sources de financement.

Numéro de projet : 40

Intervention : L'élaboration d'un plan régional d'adaptation et de lutte contre les changements climatiques

Objectif d'aménagement: Prévenir les problèmes liés aux changements climatiques

Étape de mise en œuvre : Plan régional d'adaptation et de lutte contre les changements climatiques

Participants : Le Service de l'aménagement du territoire (coordonnateur), le Conseil de la MRC, le MELCCFP

Moyens de coordination : Plan régional d'adaptation

Priorité : ☒ 0 à 36 mois ☐ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus

Localisation : Tout le territoire des Basques

Coût : 105 000 \$ (programme Accélérer la transition climatique locale ATCL)

Financement : La MRC Les Basques, le MAMH, le MELCC et toutes autres sources de financement.

Numéro de projet : 41

Intervention : Réduire de 50 % les émissions de carbone liées aux activités de la MRC

Objectif d'aménagement : Travailler à la réduction des gaz à effet de serre émis par le personnel de la MRC Les Basques

Étape de mise en œuvre : Documentation et planification

Participants : le Service de l'aménagement du territoire (coordonnateur), les employés de la MRC Les Basques et du CLD des Basques

Moyens de coordination : Mise en place d'un comité de travail

Priorité : ☐ 0 à 36 mois ☒ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus

Localisation : Trois-Pistoles

Coût : 35 000 \$

Financement : La MRC Les Basques, le MAMH et toutes autres sources de financement.

Numéro de projet : 42

Intervention : Réviser la cartographie des zones de contraintes naturelles et anthropiques

Objectif d'aménagement: Déterminer la vulnérabilité de ses communautés face aux contraintes naturelles et anthropiques

Étape de mise en œuvre : Documentation et planification

Participants : le Service de l'aménagement du territoire (coordonnateur), le MSP, le MRNF, le MTMD et l'UQAR

Moyens de coordination : Rapport avec des cartes des contraintes naturelles

Priorité : ☒ 0 à 36 mois ☐ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus

Localisation : Tout le territoire des Basques

Coût : 200 000 \$

Financement : La MRC Les Basques, le MSP, le MAMH et toutes autres sources de financement.

Numéro de projet : 43

Intervention : Salles polyvalentes de vidéoconférences pour l'enseignement ou des réunions à distance

Objectif d'aménagement: Redynamiser les noyaux villageois par la présence d'usages communautaires et par des aménagements urbains cohérents;

Étape de mise en œuvre : Réalisations matérielles

Participants : Service de développement de la MRC (coordonnateur), les dix municipalités de la MRC

Moyens de coordination : Construction de salles polyvalentes de vidéoconférences

Priorité : ☐ 0 à 36 mois ☒ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus

Localisation : Dans tous les hôtels de ville de la MRC

Coût : 850 000 \$

Financement : Budget de la MRC, MAMH et toutes autres sources de financement.

Numéro de projet : 44

Intervention : Mettre en place des écoquartiers à Notre-Dame-des-Neiges, à Saint-Mathieu-de-Rioux et à Sainte-Rita

Objectif d'aménagement: Assurer une légère densification résidentielle à l'intérieur des périmètres d'urbanisation;

Étape de mise en œuvre : Documentation et planification

Participants : Chaque municipalité visée (coordonnateur); le Service de l'aménagement du territoire;

Moyens de coordination : Plan particulier d'urbanisme

Priorité : ☒ 0 à 36 mois ☐ 37 à 78 mois ☐ 79 mois et plus

Localisation : Notre-Dame-des-Neiges, à Saint-Mathieu-de-Rioux et à Sainte-Rita

Coût : 100 millions \$

Financement : Les municipalités, le MAMH, des promoteurs privés.